



## Relevé de décisions - Assemblée Générale 1<sup>er</sup> juillet 2017

### Rapport 2014, 2015 et 2016

Françoise Pierson et Marc Vaucelle présentent les activités réalisées, ainsi que les comptes financiers :

- Eau potable : le projet commencé en 2008 est terminé depuis mars 2014 sur les plans techniques et financiers. Grâce à ce projet, le raccordement en eau potable de l'école d'Iskatafen a été réalisé en 2016.
- Jus de pommes : le matériel est arrivé en janvier 2014. Puis, après de nombreuses vicissitudes, Arbalou a organisé une formation en 2015 avec l'aide de Gérald Camus de la Halle Technologique du Lycée agricole de Plombières les Dijon. Lors de leur mission en novembre 2016, quelques membres d'Arbalou ont assisté à la fabrication de jus de pommes de la 2<sup>ème</sup> campagne.
- Centre artisanal et d'alphabétisation : lors de sa mission en novembre 2016, Arbalou a visité sur place le local prévu et a décidé d'apporter son appui pour l'équipement de ce local en métiers à tisser, machines à broder, tables et chaises. La commercialisation doit être vue avec l'association de coopératives « théanou ».
- Manifestations et communication : poursuite du site internet d'Arbalou, poursuite des contacts avec Arvel Voyages, mais avec peu de voyages remplis au raison des attentats successifs ; enfin réalisation d'une nouvelle plaquette présentant notre association, imprimée en 500 exemplaires et diffusée pour la première fois lors du forum Arvel le 18 mars 2017.

Pour plus d'informations, se rapporter au compte rendu détaillé.

➔ *Le rapport et les comptes financiers sont approuvés.*

### Les projets d'ARBALOU en 2017

Les projets ont été mis au point lors de la dernière mission d'Arbalou en novembre 2016, en présence de Michel GARCIA, Geneviève CODOU DAVID et Françoise PIERSON :

- Jus de pomme : poursuite de l'accompagnement de la coopérative pour structurer son organisation et la commercialisation de jus de pommes selon la réglementation marocaine.
- Evolution des pratiques de culture des pommiers : la demande locale est d'accompagner la mise en place de conduites plus agronomiques afin d'aboutir à une production de pommes haut de gamme labellisé qui pourrait se démarquer des autres produits.
- Diversification des arbres fruitiers : avec l'objectif de favoriser la mise en place de pépinières d'amandier (et autres arbres...) et d'améliorer la production de noyers, et ceci en lien avec des producteurs de la vallée de l'Ourika. → Pour les 2 derniers points, nous comptons nous appuyer sur un groupe d'agronomes en lien avec l'ISARA de Lyon,
- Projet centre artisanal et d'alphabétisation : appui à l'équipement du centre grâce à une subvention d'Arvel
- Plantes aromatiques et médicinales : une action peut-être à mettre en place en lien avec le CFFPPA de Montmorot ?
- Partenariat ARVEL : poursuite de l'organisation de voyages ; participation au forum voyage annuel.
- Autres perspectives : la gestion des déchets : cette demande provient du président de la commune de Tabant. En réflexion avec la communauté de communes de Gevrey Chambertin-Nuits Saint Georges.

➔ *Les projets 2017 ainsi que le budget 2017 sont approuvés.*

### **Elections du conseil d'administration :**

#### Sont démissionnaires au 1<sup>er</sup> Juillet 2017 :

- Marc VAUCELLE
- Marie Pierre GRIMARD

#### Renouvellent leur candidature :

- Françoise PIERSON
- Michel GARCIA
- Geneviève CODOU-DAVID

#### Sont candidats :

- Samira QASTAOUI
- Bernadette MARCOTTE

#### Sont élus à l'unanimité :

- Françoise PIERSON
- Michel GARCIA
- Geneviève CODOU-DAVID
- Samira QASTAOUI
- Bernadette MARCOTTE.

Suite à l'assemblée générale, le CA se réunit pour élire les membres du bureau :

**Nominations au sein du bureau :**

<b>NOM, PRENOM</b>	<b>Mission au sein du bureau</b>
Françoise PIERSON	Présidente
Michel GARCIA	Vice-président
Samira QASTAOUI	Trésorière
Geneviève CODOU-DAVID	Secrétaire
Bernadette MARCOTTE	Secrétaire adjointe

**Montant des cotisations**

Le montant des cotisations actuelles votées le 13 Juin 2014 est de **25 euros/ personne et de 40 euros/couple.**

Sur proposition de Françoise Pierson, le montant des cotisations est maintenu pour l'année 2017 et l'année 2018. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**Nouvelle adresse :**

Suite au changement d'adresse de la mairie de Gevrey Chambertin, la nouvelle adresse d'ARBALOU est modifiée comme suit :

Mairie – 2, rue Souvert – BP8 – 21220 GEVREY CHAMBERTIN

Le 16 juillet 2017

La Présidente d'ARBALOU  
Françoise PIERSON

Le Vice-Président d'ARBALOU  
Michel GARCIA